



SUD Étudiant-e-s et Précaires
Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne
info@sud-ep.ch

Lausanne, le 16 mars 2020

Communiqué de presse :

Les personnes en formation ne doivent pas être la variable d'ajustement d'un système en crise !

Face à une crise sans précédent, on en appelle à notre responsabilité individuelle et on nous demande d'être solidaires. Nous sommes et serons responsables et solidaires - il s'agit de faire en sorte que les employeurs le soient aussi. Il n'y a, en vérité, qu'une seule certitude à ce stade : nous devons stopper le virus et pour cela nous devons éviter au maximum les contacts. Les autorités fédérales et cantonales ont dit beaucoup de choses, sur les comportements à adopter, sur les aides prévues pour les milieux économiques. Il faut désormais prendre à bras le corps ce triple problème : on ne peut pas confiner qu'une partie de la population, tout ce qui est inessentiel doit fermer maintenant ; parmi les services qui ne sont pas essentiels à la population, on ne peut pas tout fermer sans considérer comment nous allons assurer la continuité des revenus des travailleurs/euses et assurer un revenu à toutes et tous ; on ne peut pas, sous le pieux prétexte de l'effort national, ne rien dire sur les conditions d'engagement et de rémunération de toutes les personnes, en particulier en formation, qui seront mises à contribution dans les domaines social, sanitaire et éducatif.

Nous avons besoin de garanties maintenant !

Contrats précaires

Dans la lutte essentielle contre le COVID-19, les conséquences pour les personnes précaires ne doivent pas être négligées. Les jeunes en formation font partie de ces personnes précaires. Contraint-e-s pour nombre d'entre-nous à devoir travailler en parallèle de nos formations, nous fournissons en temps normal de la main d'œuvre aux conditions de travail et au statut les plus précaires : flexibilité maximale, contrat zéro heure, CDD, stages, dans de très nombreux secteurs de l'économie.

Celles et ceux qui sont systématiquement poussé-e-s à la frontière du salariat régulier, déprotégé-e-s et sans garantie de revenu seront frappé-e-s durement par la crise sanitaire et par les décisions des employeurs.

Nous demandons que le versement du salaire à 100%, sur la base des revenus moyens précédents, soit garanti à toutes et tous les travailleurs/euses quel que soit le statut de leur contrat ou la flexibilité imposée. À l'heure, en CDD, en stage, en intérim, le salaire doit être versé intégralement et en continu.

Nous demandons un assouplissement immédiat des règles permettant aux précaires, jeunes en formation ou non, d'accéder à

la protection sociale (chômage, aide sociale, etc.) et garantissant une continuité des revenus pendant toute la durée de la crise.

En particulier, la subsidiarité parentale, vaste fumisterie, doit être suspendue. Les jeunes en formation sont des travailleurs/euses et doivent avoir accès à un revenu garanti. Nous demandons qu'un fonds social soit débloqué, sans bureaucratie inutile, pour assurer un niveau de revenu suffisant à tous et toutes les jeunes en formation et plus largement à toutes et tous les précaires.

Apprenti-e-s

Comme toujours, ce sont les apprenti-e-s qui sont les moins bien traité-e-s. Pendant que leurs camarades des gymnases seront à la maison pour protéger leur santé et celle de leurs proches, ainsi qu'éviter la propagation de l'épidémie, les apprenti-e-s devront se rendre au travail dans leurs entreprises. Pourtant, si ceux/celles-ci sont payé-e-s une misère, c'est bien parce qu'on nous explique en long et en large que ce ne sont pas des travailleurs mais des jeunes en formation. *Dont acte.*

Leur présence en entreprise est donc totalement dispensable en ces temps de crise sanitaire et nous demandons l'égalité de traitement. Tous/toutes les apprenti-e-s doivent pouvoir rester chez eux/elles sans sanctions ni perte de salaire, immédiatement.

Réquisition d'étudiant-e-s

Notre syndicat a appris lors de la conférence de presse du Conseil d'État sur le CORONAVIRUS qu'une « Mobilisation d'étudiant-e-s » était prévue. En particulier, nous savons maintenant qu'un « plan d'engagement est prévu dans les domaines des soins et de l'enseignement » et que La faculté de biologie et de médecine de l'UNIL, La Source, HESAV, La HEP, seront sollicitées.

Nous avons immédiatement demandé aux écoles concernées de nous transmettre plus d'informations sur les conditions d'un tel plan d'engagement. En particulier, sur le caractère obligatoire ou non d'un tel dispositif, son éventuelle durée, sur les garanties de protection de la santé des étudiant-e-s ainsi que sur la rémunération de ces personnes.

Les étudiant-e-s ne doivent pas être la variable d'ajustement du système à leur dépens. L'action civique de chacun-e ne doit pas viser à cacher l'évidence : des années d'austérité, de « maîtrise des coûts de la santé » ont mis l'hôpital public en situation de tension insupportable, rendant la prise en charge d'une crise sanitaire plus compliquée. Pendant que les plus riches iront se soigner dans leurs cliniques privées...

Par conséquent, nous demandons au Conseil d'Etat que les étudiant-e-s qui seront mobilisé-e-s dans un tel dispositif ne soient pas mis-e-s en danger, que la garantie de protection de leur santé soit totalement assurée. Nous demandons également que ces travailleurs/euses soient rémunéré-e-s comme tel-le-s, selon le principe « À travail égal, salaire égal ».

Parer à l'urgence sanitaire **et sociale**

Dans ce moment de crise auquel, soyons francs et franches, nous n'étions pas préparé-e-s, il nous faut agir efficacement et égalitairement :

- 1) Garantir l'égalité de traitement entre travailleurs/euses en formation : à tous les niveaux, y compris pour les apprenti-e-s en entreprise, il faut supprimer le devoir de se rendre sur les lieux de travail et de formation.
- 2) Garantir la continuité de revenus pour celles et ceux qui doivent stopper le travail et un revenu minimal pour toutes et tous.
- 3) Pour tous les personnels mobilisés dans les secteurs essentiels à la gestion de la crise, garantir des salaires décents, et instaurer partout, en sus, des primes à la pénibilité.

La gravité de la situation nous impose une solidarité concrète qui se traduise dans la vie des gens, et en particulier de celles et ceux qui sont en première ligne.

Courage et prenons soin les un-e-s des autres !